




Envoyé en préfecture le 03/09/2020  
Reçu en préfecture le 03/09/2020  
Affiché le   
ID : 033-213300700-20200901-202063-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le premier septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 août 2020

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14

**Etaient présents :** Didier PHOENIX, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Carmen PICAZO, Renaud CHEIN, Gilles RODRIGUEZ, Mme Audrey JOLLY, Franck MEYRE, Jacques LASSALLE, Catherine SANCHEZ, Gilles NAVELLIER, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Isabelle DUVILLARD.

**Etaient absent excusé :** Mme Colette DUPIN pouvoir M. Didier PHOENIX, Denis CHAUSSONNET

**Secrétaire de séance :** Gilles NAVELLIER

**DOMAINE ET PATRIMOINE 2020/63 N°4**

**RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LES COURS DE GYMNASTIQUE DE L'ASSOCIATION RYTHMES ET BALAFONS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la salle polyvalente « Le Courtiou » sise à BRACH sera vacante le mardi de 18h30 à 20h00 et le mercredi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 20h00 à 21h30 à compter de septembre 2020, que la commune n'en a pas l'utilisation pour ses services, et qu'il y a donc lieu de la prêter.

Madame CHATEAU Dominique, animatrice de l'association RYTHMES ET BALAFONS ayant reçu une formation pour dispenser des cours de danse moderne, demeurant 3Ter Route de Carcans 33480 BRACH, se propose de donner des cours en tant que professionnelle, le mardi de 18h30 à 20h00, le mercredi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 20h00 à 21h30.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE**, de renouveler la mise à disposition de la salle polyvalente à Madame CHATEAU Dominique à titre gratuit pour une durée d'un an le mardi de 18h30 à 20h00, le mercredi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 20h00 à 21h30.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,  
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC  
Tél. : 05.56.58.23.66 \*\*\*\* Fax : 05.56.58.12.97